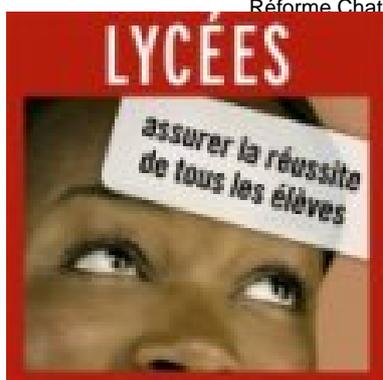


<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article2782>



Réforme des lycées : un premier résultat issu de nos pressions !

- SNES académique de Dijon - S3 - Dossiers académiques - Système éducatif - Réforme du lycée 2018 - Précédentes réformes du lycée - Réforme Chatel - Commentaires et analyses sur la réforme des lycées -



Publication date: lundi 20 octobre 2008

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Le SNES et le SNEP considèrent que la manifestation unitaire pour l'éducation du 19 a été un incontestable succès, auquel leurs organisations respectives ont très largement contribué. Elle montre l'ampleur de la contestation d'une politique qui tourne le dos à la nécessité d'assurer la réussite de tous les jeunes et qui se concrétise à la fois par des réformes décidées dans la précipitation et sans concertation réelle, réorientant fondamentalement le système éducatif vers une baisse de la qualité de la formation et par des suppressions massives d'emplois.

Le SNES et le SNEP demandent au gouvernement d'entendre les exigences des personnels et des usagers du service public d'éducation ainsi que les contre propositions portées par les syndicats représentatifs, sur l'ensemble des dossiers.

Le soir-même du 19, Valérie Pécresse et Xavier Darcos, tout en jouant la provocation en parlant de manifestation « injustifiée et décalée » et en traitant les 47 organisations appelantes et les manifestants de « clan du statu quo », étaient contraints de prendre en compte certaines revendications. C'est ainsi que le ministre de l'éducation, qui jusqu'alors refusait d'envisager d'aller au-delà de 27h de cours hebdomadaires dans la future classe de seconde, annonçait un horaire de 30 heures et réintérait les sciences expérimentales dans les enseignements obligatoires. C'est là indubitablement un résultat des luttes et des pressions exercées.

Cette première annonce n'en reste pas moins trop partielle et inscrite dans « le lycée modulaire » auquel le SNES et le SNEP restent opposés. Ces derniers renouvellent l'ensemble de leurs demandes et en particulier celles concernant les séries technologiques et le baccalauréat. Ils seront très attentifs à la déclinaison concrète en termes d'horaires disciplinaires et de contenus, de choix des élèves et de maintien de certaines disciplines qui restent menacées par le projet en l'état, et en particulier les SES, les langues anciennes, les enseignements artistiques et les enseignements technologiques.

Par ailleurs, le ministre a réaffirmé que les postes en lycée seraient maintenus pour 2009-2010, le SNES et le SNEP jugeront lors des opérations de préparation de rentrée 2009 ! Cette déclaration ne rend pas pour autant acceptables les 13 500 suppressions prévues à l'EN ! Le SNES et le SNEP resteront vigilants et actifs pour que la réforme du lycée ne se traduise pas, à terme, par une diminution du nombre de postes.

Le SNES et le SNEP considèrent indispensable de poursuivre l'action revendicative, sous des formes qu'ils décideront dans les jours à venir. Ceci avec nos partenaires, en ayant le souci du débat public et de l'échange avec la population sur les réformes nécessaires et les moyens indispensables au système éducatif, pour assurer mieux qu'aujourd'hui l'amélioration de la formation et l'élévation des qualifications de tous les jeunes.



Syndicat national des enseignants de Second degré